

## DEMANDE DE PRIME INONDATION

Ce formulaire permet d'introduire une demande de prime du Gouvernement wallon visant à couvrir l'augmentation imprévue des dépenses énergétiques suite aux inondations de juillet 2021. **Le montant de la prime s'élève à 550 euros.** La prime sera octroyée aux ménages sinistrés, dans les limites des crédits budgétaires disponibles.

### CONDITIONS D'OCTROI :

- Disposer d'une attestation de sinistre de l'assurance ou d'un accusé de réception d'une demande d'aide du Fonds des calamités dans le cadre des inondations. Une seule prime est octroyée par attestation et par demandeur ;
- Apporter un élément attestant d'une dépense énergétique imprévue suite aux inondations de juillet 2021 (ex : une preuve d'achat, de location ou de prêt d'un déshumidificateur, d'un canon à chaleur ou d'un chauffage d'appoint ou une facture concernant la réception de l'installation électrique ou de gaz (ou un document attestant de la mise hors service d'une installation de chauffage) ou une facture de régularisation faisant état d'une surconsommation importante ou le cas échéant, une déclaration sur l'honneur d'une dépense énergétique liée aux inondations).

Ce formulaire est à renvoyer **complété** et **signé** avant le 31 décembre 2022 **accompagné des preuves relatives aux dépenses énergétiques ainsi que l'attestation de sinistre** par e-mail à [primes.inondations@resa.be](mailto:primes.inondations@resa.be) ou par courrier à l'adresse : RESA, rue Louvrex 95 - 4000 LIÈGE.

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 N° de tél. (fixe ou GSM) : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### ADRESSE DU LOGEMENT IMPACTÉ PAR LES INONDATIONS DU MOIS DE JUILLET 2021

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Boite : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

### IDENTIFICATION TECHNIQUE

Code EAN électricité : 

5	4	1	4																
---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de compteur : \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE CORRESPONDANCE (SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DU LOGEMENT IMPACTÉ)

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Boite : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

### COMPTE BANCAIRE POUR LE VERSEMENT DE LA PRIME

Titulaire : \_\_\_\_\_

IBAN : 

B	E																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 BIC : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_, le / /20.....

Signature : \_\_\_\_\_

Ces informations sont collectées dans le but d'octroyer l'aide prévue par la Région wallonne dans le cadre des inondations. Elles ne seront pas transmises à des tiers et serviront uniquement à vous contacter en cas de vérification des preuves fournies ou d'erreur dans le numéro de compte encodé.